

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Sardy-lès-Épiry
bief 22 du versant Seine

site de l'écluse 22 du versant Seine, dite de Surpalis (canal du Nivernais)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA58000885
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : site d'écluse
Parties constituantes non étudiées : écluse, maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : canal du Nivernais
Références cadastrales :

Historique

En 1784, la partie du canal comprise entre le bief de partage et l'Yonne est en fait prévue pour n'être qu'une simple rigole de flottage permettant de transporter les flots de bûches perdues. C'est en 1786 qu'un projet de canal de navigation est retenu par l'administration. La construction n'est cependant approuvée qu'en 1824. Les travaux sont adjugés la même année au Sr Lapoterie. D'après un rapport rédigé par l'ingénieur en chef Mossé en 1823, il est prévu que : « les écluses auront une longueur totale de 42 mètres [...]. On n'exécutera en pierre de taille que les plates bandes du radier. [...] Les maisons d'éclusiers [seront] entièrement semblables au modèle lithographié joint aux instructions de Monsieur le Directeur général. » La maison éclusière a été édifée en 1829 (date portée). (Archives nationales, F14 6984)

Période(s) principale(s) : 19^e siècle
Dates : 1829 (porte la date)

Description

Le sas d'écluse est construit en moellon enduit. Les vantaux de la porte aval sont en bois. La maison éclusière est située sur la rive gauche. Elle est construite en moellon enduite et est couverte de tuile mécanique. La lucarne est pendante. Extension en béton à droite. Extension sous appentis en bois à l'arrière.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

Typologies : Maison de type "Chanoine". Maison de plan rectangulaire couverte d'une toiture à deux pans. Sa façade se compose de deux fenêtres encadrant une porte centrale. Cette dernière est surmontée d'une lucarne en chien assis. Cette dernière est parfois pendante pour permettre un accès extérieur au grenier. Voir le dossier de synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (IA89002009).

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Illustrations



Vue de face de la maison éclusière.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20135800417NUC4AQ



Vue d'ensemble du site.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20135800416NUC4AQ



Vue de 3/4 de la maison éclusière,
on aperçoit l'extension sous
appentis en bois à l'arrière.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20135800418NUC4AQ

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001997)

synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89002009)

synthèse sur les sites d'écluse du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89002008)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de face de la maison éclusière.

IVR26_20135800417NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du site.

IVR26_20135800416NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de 3/4 de la maison éclusière, on aperçoit l'extension sous appentis en bois à l'arrière.

IVR26_20135800418NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation